



MAIRIE
DE
FERMANVILLE

50840

Tél. : 02 33 88 56 66
Fax : 02 33 88 56 67

AVIS A LA POPULATION

PERMANENCE D'INTÊRET GENERAL CONTRE LA PRECARITE ENERGITIQUE

Le Conseil Départemental de la Manche met en place une permanence pour apporter des aides financières et techniques pour les ménages les plus modestes pour effectuer des travaux de rénovation thermique (isolation, chauffage,...) dans leur logement afin de réduire les factures énergétiques, au Pôle de Proximité 9 rue de la Boularderie à SAINT PIERRE EGLISE

**Le vendredi 5 février 2021 de 9h00 à
12h00,**
uniquement sur rendez-vous au 02.33.01.72.78

Pour Le Maire,
Nicole BELLIOU DELACOUR

